



Union Nationale de l'Apiculture Française

Frelon *Vespa Velutina*

DOSSIER DE PRESSE 2009

Union Nationale de l'Apiculture Française



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

I	. Le Frelon <i>Vespa-Velutina</i> : une avancée spectaculaire en France	p 3 - 13
II	. L'apiculture française en 2008	P 14
III	. Chiffres clés et statistiques de l'Apiculture française – 2008	P 15
IV	. Contact Presse	p 16



I - FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*
(Nigrithorax)

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA Nigrithorax*

Fin 2005 : Découverte du frelon asiatique en France

C'est en novembre 2005 que J.-P. BOUGUET a observé dans son jardin de Nérac en Lot-et-Garonne une drôle de guêpe très sombre en train de manger un fruit de kaki. Il transmet sa capture à Jean HAXAIRE, Professeur de Biologie et d'Entomologie, correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Après observation, celui-ci identifie *Vespa Velutina*. A cette date, c'est la première observation en Aquitaine. Jusqu'à ce moment-là, il n'y avait qu'une espèce de frelon en France : *Vespa Crabro*.

Vespa Velutina se reconnaît facilement ; il est d'aspect brun foncé ; l'abdomen est presque entièrement brun ; seul le 4^{ème} segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. Les pattes brunes sont jaunes à l'extrémité. Le devant de la tête est jaune orangé. Il est donc impossible de le confondre avec *Vespa Crabro* au corps taché de roux, de noir et de jaune, à l'abdomen jaune rayé de noir.

A cette époque, on apprend qu'un habitant de Tombeboeuf observe depuis le mois d'avril la construction d'un nid et le développement d'une colonie sous la terrasse de sa maison. Ce nid de 40 cm de diamètre comporte six gros rayons.

En juin 2006, Jean HAXAIRE et ses collaborateurs publient leur découverte. Dans les deux mois qui suivent, tous les responsables syndicaux et G.D.S. de l'Aquitaine sont informés. En plein été, on voit quelques frelons devant les ruches mais sans conséquence sur le cheptel.

A la fin de l'année 2006, à la chute des feuilles qui s'est réalisé très tardivement, nous observons plusieurs nids dans les parties hautes des arbres, dans les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

Dès le début 2007, c'est la mobilisation des apiculteurs mais pas encore des services officiels !!!

Origine

Ce frelon, originaire du sud-est asiatique (nord de l'Inde, sud de la Chine ou montagnes d'Indonésie) est arrivé en Gironde puis en Aquitaine vraisemblablement d'une manière accidentelle par la zone de fret de Bruges près de Bordeaux, dans une cargaison de poteries chinoises qui ont été, semble-t-il, dispersées en Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne.

Son développement s'est intensifié en Aquitaine à partir de 2006 puis en 2007, 2008 et 2009. Il est possible que les grandes sécheresses de 2006 et 2009 aient favorisé son développement.

Il faut savoir qu'il existe dans le sud-est asiatique plusieurs types de frelons, mais pour l'instant seul *Vespa Velutina* est arrivé chez nous. Ces frelons ne vivent qu'un an et disparaissent à la fin de l'automne.

C'est vers la fin de l'été que les jeunes femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid après accouplement pour passer l'hiver hors du nid à l'abri des intempéries

(sous des écorces d'arbres morts, trous de murailles ou encore en terre par exemple). Celles-ci ressortiront dès les premiers beaux jours pour créer une nouvelle colonie.

Menace apicole

C'est à partir de l'été 2006 que la dispersion de cet hyménoptère s'est intensifiée. Nous avons pu repérer quelques nids dans les arbres tels que les acacias, les chênes, les platanes, les peupliers, principalement dans les grands arbres feuillus et constater que ce frelon s'attaquait aux abeilles et venait faire des ponctions plus ou moins importantes devant les ruches.

Si l'on n'observe que 1 ou 2 frelons devant une ruche, celle-ci ne sera pas endommagée d'une manière irréversible ; par contre, si le nombre de frelons est supérieur, jusqu'à 10 - 15, autour d'une ruche, celle-ci est condamnée à brève échéance (Exemple : le rucher école du Parc Bordelais).

Comment s'effectuent les dégâts

Sur les abeilles

On peut observer un vol statique de 30 à 50 cm de la sortie de la ruche où le frelon attend sa proie au retour du butinage. Il la capte entre les pattes et se dirige vers le premier support à 5 ou 10 mètres de la ruche (généralement sur une branche). Là il décortique l'abeille, élimine la tête, les pattes et l'abdomen, prépare une boulette avec le thorax qu'il emporte pour nourrir les larves de son nid.

Devant le nombre impressionnant de frelons, la colonie s'affaiblit. Les abeilles stressées ne rentrent plus ni pollen, ni nectar. De ce fait, il y a arrêt de ponte de la reine et la colonie se dépeuple rapidement. A partir d'un certain seuil, les frelons s'introduisent dans la ruche, continuent de tuer les abeilles, dévorent les larves, mangent le miel et s'attaquent aux brèches. A titre de référence, en un mois, durant l'été 2007 (septembre), nous avons eu au rucher école du Parc Bordelais nos dix ruches totalement dévastées et pillées.

Nous avons également observé en 2008 et surtout en 2009 la désertion des abeilles à partir du moment où les frelons commencent à s'introduire dans la ruche. En 2009, à compter du 1^{er} septembre, nous avons recueilli plusieurs paquets d'abeilles de l'ordre de 500 à 700g.

En dehors de l'apiculture

Vespa Velutina est aussi un prédateur des autres hyménoptères telles les guêpes, les mouches qui sont systématiquement détruites. D'autre part, ce frelon est aussi un « viandard ». Il s'attaque au poisson et à la viande. Plusieurs commerçants vendant sur les marchés ont dû cesser leurs ventes à partir d'août 2007 car ils étaient continuellement envahis par cet hyménoptère qui s'attaquait aux poissons (crevettes, thon en particulier) ainsi qu'à la viande et faisait fuir les clients (à Blaye et à Langon).

Structure et développement des nids

Les nids ne sont pas uniquement réalisés avec du papier mâché mais aussi avec d'autres matériaux, du bois par exemple et nécessitent beaucoup d'eau de manière à réaliser une véritable carapace résistante aux intempéries, cette carapace pouvant atteindre jusqu'à 7 à 8 cm d'épaisseur. Le nid s'agrandit progressivement par le bas et se ferme dans le courant de l'été laissant une sortie principale exposée en général à l'est-sud-est ainsi que quelques trous d'aération.

Le volume des nids peut aller en moyenne à l'âge adulte de 40 à 50 cm de diamètre jusqu'à plus d'un mètre de hauteur sur 70 à 80 cm de diamètre. En règle générale et dans 90 % des cas, ils sont toujours bien installés en haut des feuillus. Cependant, dans quelques cas, des nids ont été découverts sur des arbustes (haies), pieds de bourdaine,

massifs de fleurs ou encore sur un cep de vigne abandonné et même en terre (terrier de ragondin).

Ces nids sont solidement accrochés aux branches, bien imperméables et seules la tempête et les pluies hivernales arrivent à les endommager, principalement sur la partie basse, plus fragile. Lors de la tempête de janvier 2009, peu de nid ont été endommagés et sont restés accrochés aux branches.

Destruction des nids

Il est difficile de s'improviser désinsectiseur sauf lorsque les nids sont encore petits et accessibles. Quelques jets de bombe suffiront à les anéantir. Dans les cas les plus difficiles, il est fait appel à un désinsectiseur voire aux pompiers qui en Gironde par exemple ont reçu l'ordre d'aider la population. Entre le 19 octobre et le 19 décembre 2007, les pompiers ont détruits en Gironde 700 nids.

Au cours de l'année 2007, plus de 2 000 nids ont été répertoriés, la plus grande partie a été détruite par les habitants, les mairies, les pompiers, les sociétés privées qui ont agi conjointement. Pour donner une idée du développement exponentiel de cet hyménoptère, sachez qu'à la fin 2006 nous avons détruit un seul nid sur ma commune et qu'en 2007 nous en avons éliminé 27 et en 2008, plus de 50. Malheureusement, en 2008 et 2009, les pompiers ont refusé systématiquement d'intervenir.

Il est préférable d'éviter de tirer des coups de fusil qui ne sont pas toujours inefficaces. Cette façon d'agir peut être seulement recommandée lorsque les nids sont inaccessibles en haut des grands arbres et qu'ils sont éloignés des habitations.

Une circulaire du préfet d'Aquitaine, très ambiguë, précise que les destructions des nids doivent être réalisées par des désinsectiseurs professionnels... que les particuliers n'ont pas les moyens de les financer.

En Gironde, le GDSA a mis au point un système de perche télescopique permettant la destruction d'un grand nombre de nids. Mais ceci est très insuffisant pour détruire tous les nids, d'autant que le repérage est particulièrement difficile dans le feuillage.

Comportement de *Vespa Velutina* – Témoignages :

~ *Un comportement plus agressif que *Vespa Crabro**

Vespa Velutina attaque toujours en grand nombre, son vol est plus vif que celui des européens et les piqûres sont multiples. Dès l'ouverture des nids, les asiatiques sortent à 90 % tandis que les nids d'européens sont plus calmes. Dans la pratique, *Velutina* cogne et pique et peut percer 1 cm de vêtement. Il faut faire attention à l'éjection du venin sur le visage à travers la moustiquaire. Nécessité de porter des lunettes car risque de brûlures.

~ *Vespa Velutina paraît plus puissant et plus résistant*

Sous la pression d'un jet de bombe, son vol puissant n'est pas dévié. Il est résistant aux produits qui paraissent foudroyants. Utiliser des produits qui contiennent des organophosphorés et pas uniquement des pyréthrinoides. Sa résistance est aussi mécanique ; ces insectes ont la propriété de se remettre s'ils ne sont pas suffisamment écrasés.

~ *Phénomène de récurrence*

Il peut y avoir un risque de récurrence. Malgré la destruction d'un nid dans des conditions assez médiocres, les frelons restants sont capables de recommencer à bâtir un nouveau nid.... qui ne produira que des mâles si la fondatrice est morte.

~ **Colonies qui restent agressives après la destruction du nid**

Des frelons restés vivants 8 à 10 jours après la destruction du nid sont encore très agressifs. La lutte contre l'asiatique est plus dangereuse et plus difficile que la destruction des nids d'européens. Ces nids sont plus gros et plus peuplés et peuvent contenir jusqu'à 15 à 17000 voire 20000 cellules.

~ **Des moyens de lutte disproportionnés**

En raison de la hauteur des nids, leur accès est parfois très difficile sinon impossible. L'utilisation d'une nacelle n'est pas toujours possible en raison de l'accès et de l'instabilité du terrain. Des essais réalisés avec des cannes télescopiques permettent d'aller jusqu'à 15 voire 20 mètres, ce qui peut être encore insuffisant.

~ **Rôle des pouvoirs publics**

Il est toujours difficile de mobiliser les pouvoirs publics. Pourtant dans le cas de *Vespa Velutina*, une meilleure communication par les ondes, les médias, les mairies permettraient d'alerter tous les citoyens pour récupérer des fondatrices qui sont encore assez vulnérables à la fin de l'hiver et installent souvent des nids primaires près des maisons....

A la fin de l'année 2008, nous avons adressé une circulaire à tous les maires de Gironde pour qu'ils informent la population sur la nécessité et la manière de piéger : soit dans leur bulletin municipal, soit par l'intermédiaire d'un responsable de commune.

Recensement des nids en Aquitaine et régions limitrophes

Au cours de l'année 2007, il a été comptabilisé en Aquitaine :

plus de 2 000 nids en Gironde surtout localisés dans l'agglomération bordelaise et dans un rayon de 50 km, des nids installés près des points d'eau (gravières, étangs) ou suivant en général le lit des rivières (Garonne et Lot par exemple)

- . 915 nids en Lot-et-Garonne repérés sur 144 communes
- . 803 nids recensés en Dordogne
- . peu de nids dans les Landes (entre 15 et 20)

En 2008 en Gironde, le nombre de nids repérés peut être évalué à une fois et demi ce qu'il était en 2007.

En 2009, en raison de la faible destruction des nids en 2008 (absence de pompiers, perches ne pouvant dépasser 10m), le nombre de nids estimé sera très supérieur à celui de 2008 et ce, malgré le piégeage comptabilisé à plus de 4000 fondatrices entre le 1er mars et le 15 mai. Certaines communes de Gironde en ont piégé entre 300 et 500, voire plus pour la seule ville de Bordeaux.

Depuis 2007, plusieurs nids ont été découverts et détruits en Charente-Maritime (région de Saintes et de La Rochelle) ainsi que dans le Limousin, l'Aveyron, le Tarn et jusqu'à Montpellier.

Quelques nids ont été également signalés dans la Seine et Marne, les Côtes d'Armor et même un à Dijon (vraisemblablement des fondatrices ayant passé l'hiver dans des endroits protégés et transportées par camions...). En septembre 2009, un nid a été repéré et détruit en Ile de France (93).

La chasse aux fondatrices et aux nids primaires

. Organisation

Depuis la fin de l'année 2007 et le début de l'année 2008, il a été décidé de s'attaquer au piégeage des fondatrices. Celles-ci sortent de leur refuge dès les premiers beaux jours. Elles vont créer un embryon de nid pouvant abriter 1 à 15 cellules ; elles vont fabriquer les cellules, pondre et nourrir les larves. Durant les mois de mars à mai, ce sont donc uniquement des fondatrices que l'on va capturer. Chaque fois que l'une d'elle sera piégée, ce sera bien sûr un nid en moins.

Alertés dès la fin janvier par le Syndicat Apicole de la Gironde, en liaison avec le GDSA, ainsi que par une lettre de la Préfecture adressée à toutes les mairies du département, les apiculteurs et même des particuliers ont commencé le piégeage. Un nombre important de fondatrices a été capturé et adressé au MNHN pour authentification. **Ainsi en deux mois (mars et avril) le Syndicat Apicole de la Gironde, avec un certain nombre de ses adhérents, a capturé plus de 2000 fondatrices en 2008 et 4000 en 2009.**

A compter du 1^{er} mai 2008, et plus tard en 2009, nous avons observé la première génération d'ouvrières, soit devant les ruches, soit prises au piège. A compter de cette date, le nombre de fondatrices prises a considérablement diminué (logique).

Du 15 mai au 1^{er} juillet, le nombre de frelons aperçus devant les ruches demeure faible.

A partir du 20 au 25 juillet, les frelons arrivent en grand nombre devant les ruches et commencent leur destruction.

. Type de pièges

A ce jour, aucun service officiel n'a été en mesure de proposer un piège efficace et sélectif. Les apiculteurs recommandent une solution économique simple et efficace par l'utilisation d'une bouteille d'eau minérale, coupée au tiers supérieur et renversé pour former un entonnoir. Il est nécessaire d'y ajouter une protection contre la pluie.

Plusieurs autres types de pièges sont à l'étude et 2 d'entre eux paraissent donner d'excellents résultats et vont être mis en place à l'automne 2009 pour capturer les jeunes fondatrices.

Le piège cloche, clair et d'une certaine capacité, offre une excellente facilité de pénétration qui augmente l'efficacité. Une bouteille plastique de 5 litres se montre aussi efficace.

Quel que soit le lieu où les pièges seront disposés, il est souhaitable d'en mettre plusieurs avec différents types d'appâts. Dans tous les cas, il est conseillé de placer les pièges en plein soleil à une hauteur de un ou deux mètres.

. Où piéger

Il est préférable de placer les pièges dès la mi-février près des ruches ou des lieux où il y avait des nids l'an passé. Mais même dans des endroits à priori peu vulnérables, nous avons capturé quelques *Velutina*. Il est bon de laisser les pièges jusqu'en novembre. En été, cela permet de repérer les nids et à l'automne éventuellement des jeunes fondatrices en cours de fécondation.

. Les appâts

Les meilleurs appâts sont réalisés en mélanges, à base de :

- . bière brune de préférence (1/2 canette)
- . un peu de vin blanc ou de picon
- . un peu de sirop pour parfumer (framboise, cassis ...)

En utilisant la bière, il semble que le piège soit plus attractif pour le frelon et répulsif pour l'abeille. L'ajout de quelques opercules en augmente l'efficacité.

. Conduite des pièges et surveillance

Dans la mesure du possible, il serait bon d'assurer une surveillance journalière des pièges de manière à libérer un papillon ou une abeille, ce qui est très rare selon les endroits.

Lorsque l'on récupère les frelons, il est bon d'en laisser un ou deux servant à attirer leurs congénères et de ne pas jeter l'appât, simplement le compléter. Ce qui paraît particulièrement attractif est l'utilisation du liquide de fonte des cires.

Si vous souhaitez conserver ces frelons, il est indispensable de les placer rapidement après leur capture dans un flacon avec de l'alcool à 70°.

. Collecte des résultats et transmission

Localement, les résultats des piégeages peuvent être collectés par un responsable de syndicat, de G.D.S. ou de commune qui les transmettra aux organismes scientifiques chargés du programme général de lutte et de l'identification (pour les fondatrices).

Quelle conduite à tenir vis à vis des ruches

Il semble que le nombre de frelons mettant la ruche en danger intervient vers le 20 -25 juillet. Que faut-il faire ? Nos avis sont partagés. Au début, il semble préférable de ne pas réduire les entrées permettant aux abeilles de s'introduire directement dans les ruches. Lorsque l'activité de la ruche diminue, et que la température matinale se rafraîchit, il est impératif de réduire les entrées à 5,5 mm.

Lors de nos observations, aucune autodéfense de nos abeilles n'a été constatée contrairement à ce qui se passe avec *Apis Cerana* dans le sud-est asiatique.

En Inde par exemple, il a été observé à maintes reprises que *Apis Cerana* a développé contre son agresseur une stratégie de défense très efficace : le frelon est rapidement entouré d'une masse compacte d'ouvrières qui, en vibrant des ailes, augmentent la température au sein de la boule jusqu'à ce que leur adversaire meure d'hyperthermie. Au bout de 5 mn, la température atteint 45° ; alors le frelon succombe mais pas les abeilles.

Néanmoins, les observateurs font remarquer que même dans cette situation la ruche perd 30 % de ses butineuses.

Sa présence en France : caractère irréversible

Compte tenu du développement de *Vespa velutina* dans le Sud-Ouest depuis 4 ans, on est en droit de se poser des questions sur son incidence, non seulement sur notre apiculture mais également sur les répercussions sur les productions fruitières (fruits mûrs) ainsi que sur la pollinisation.

Vu le nombre de ruches endommagées en 2007, 2008 et 2009 chez de nombreux apiculteurs et au vu du développement et de la prolifération de ce frelon, nous avons tous de bonnes raisons de manifester notre inquiétude. D'autant que certains habitants d'un secteur où se trouvent des nids ont parfois la désagréable surprise de voir rentrer le soir en été dans leur appartement quelques individus difficiles à déloger et qui deviennent agressifs.

A ce sujet et en particulier en 2008, de nombreuses personnes ont été victimes de piqûres ; certaines ont entraîné un séjour à l'hôpital et même la mort. Nous avons à notre connaissance dénombré une trentaine de cas de personnes piquées dans les trois départements les plus infestés de Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne.

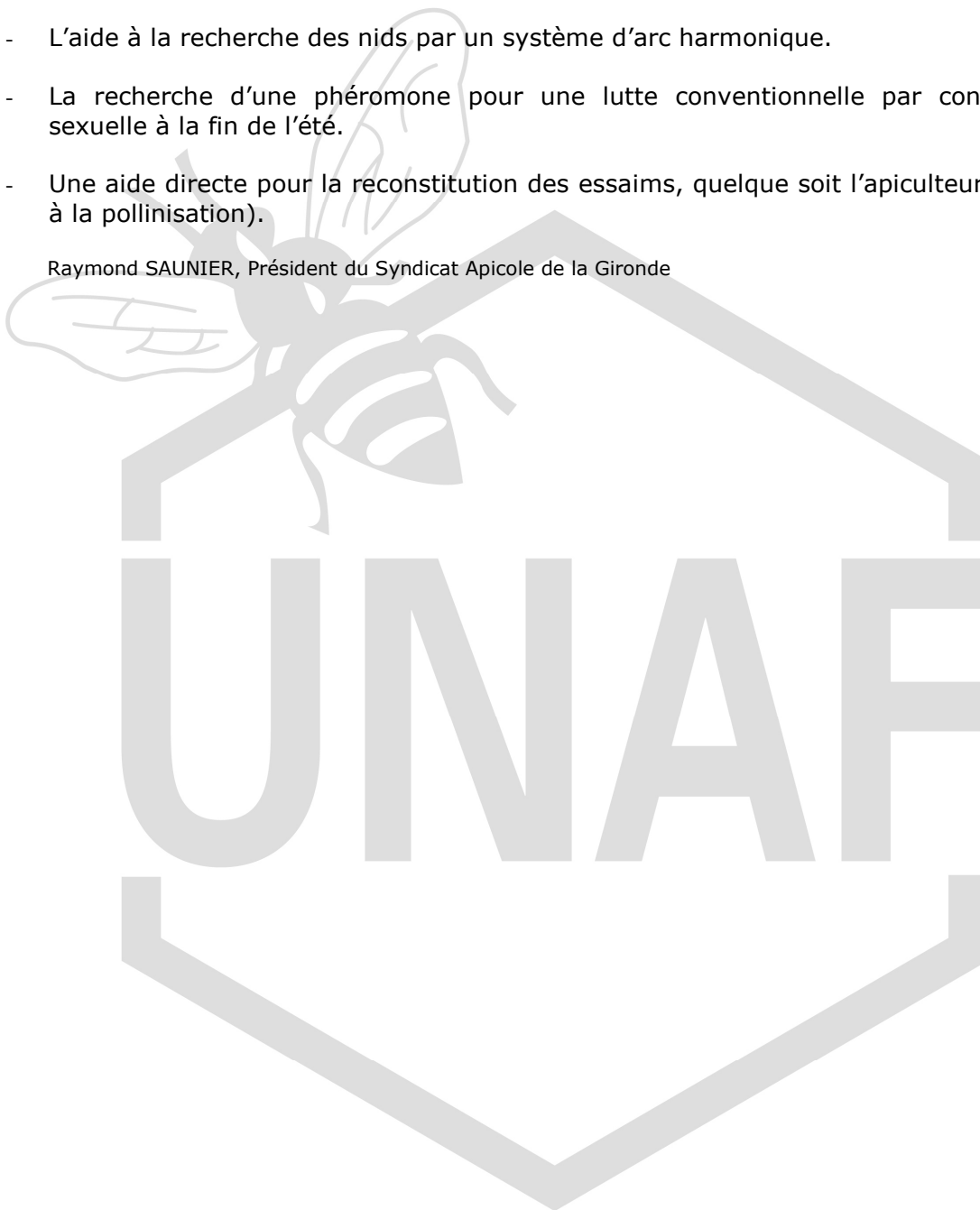
Nous espérons que les pouvoirs publics prendront conscience de ce danger et aideront les apiculteurs, non pas à éradiquer *Vespa Velutina* – chose qui paraît maintenant impossible – mais au moins à en limiter au maximum le développement. C'est devenu un devoir civique. Il faut souligner qu'en Gironde, 30% des ruches sont détruites par *vespa vélutina*, ce qui oblige certains apiculteurs à abandonner totalement l'apiculture. Dans les secteurs sinistrés, il est courant de retrouver au printemps des ruches sur 3 ou 4 cadres, dans un état de grande faiblesse, qui ont du mal à se développer et qui, en général, n'assurent aucune production.

Il est grand temps que cet hyménoptère soit classé «ESPECE INVASIVE ET NUISIBLE ».

CE QUE LES APICULTEURS ATTENDENT DES POUVOIRS PUBLICS :

- Une aide au piégeage au printemps et à l'automne et la désignation d'un responsable par commune.
- L'aide des communes et des pompiers à la destruction des nids.
- L'aide à la recherche des nids par un système d'arc harmonique.
- La recherche d'une phéromone pour une lutte conventionnelle par confusion sexuelle à la fin de l'été.
- Une aide directe pour la reconstitution des essaims, quelque soit l'apiculteur (aide à la pollinisation).

Raymond SAUNIER, Président du Syndicat Apicole de la Gironde



Cas d'accidents humains ayant pour cause le frelon asiatique recensés par l'Union des apiculteurs de Dordogne

Cas ayant entraîné le décès : Monsieur R.G... 44 ans. NANTHEUIL AURIAC DE BOURZAC (Dordogne)

Cet accident est survenu le 24/09/2008 alors que Monsieur R.G... tondait sa pelouse. Selon ses dires, il a été simultanément agressé par plusieurs insectes, évoquant aussitôt à sa mère habitant à proximité des piqûres de « frelons ». La victime s'est très rapidement plaint d'une envie de vomissements, d'une perte progressive de la vue. Un transport immédiat chez un médecin par un membre de la famille présent sur les lieux a été envisagé mais il n'en eu pas le temps. L'arrêt cardiaque est intervenu dans les 15 minutes qui suivirent les piqûres, et ce malgré les consignes de premiers secours données au téléphone par le SAMU. L'arrivée des pompiers, puis du SAMU ne permettra pas la réanimation de la victime. Selon le médecin, 4 piqûres ont été retrouvées sur le cuir chevelu de la victime.

Le lien avec la présence du frelon asiatique n'a pu être immédiatement établi car la victime ne l'a pas précisément décrit, évoquant simplement « des piqûres de frelon ». C'est le lendemain, lors d'une inspection des lieux de l'accident par la famille, qu'un nid de frelons asiatiques a été découvert, caché à l'intérieur d'une niche à chien inoccupée. Le lien a pu être facilement établi car l'emplacement de la niche correspondait précisément à l'endroit où Monsieur R.G... a précipitamment abandonné la tondeuse qu'il utilisait lorsqu'il s'est fait piquer.

Le signalement du nid a immédiatement été effectué et le S.D.I.S de Mareuil sur Belle a procédé à sa destruction le 25/09/2008.

Propos recueillis auprès du cousin de la victime, Monsieur D B...

2 ème cas : M. G. M... « Les brandes» MENSIGNAC. (Accident survenu le 06/10/2008)

C'est lors d'une partie de chasse que Monsieur M.G... a découvert, en rase campagne et sur une parcelle de lande, un nid positionné à environ 80 cm du sol fixé dans un pied de genévrier (dimensions du nid évaluées à 80 cm de hauteur pour un diamètre de 60 cm). Conscient du danger que présentait ce nid situé à hauteur d'homme dans une zone fréquentée par les chasseurs, Monsieur M.G... a pris contact avec un désinsectiseur local pour envisager la faisabilité de sa destruction. (Monsieur M.G. n'est cependant pas le propriétaire du fond)

C'est lors d'une visite d'inspection sur site, que Monsieur M. G... accompagné de Monsieur L. et de Monsieur B... ont subi une attaque collective et simultanée de frelons alors qu'ils avaient conservé une distance de sécurité estimée à 25-30 m du nid. (Positionnement sur l'axe d'envol du nid ?).

- Monsieur G... a reçu 4 piqûres (2 à la tête et 2 au poignet)
- Monsieur L.... a reçu une piqûre à l'avant bras.
- Monsieur B.... a reçu 4 piqûres.

Les trois victimes se sont immédiatement rendues chez le médecin (Dr ROBERT à Mensignac), qui dans les 15 minutes qui ont suivi l'accident a administré les soins appropriés (corticoïdes et anti-histaminiques). Deux des victimes se sont plaintes de fortes céphalées durant la journée qui a suivi l'accident.

Suite à cet accident, la commune de MENSIGNAC a décidé la prise en charge de la destruction du nid.

Propos recueillis auprès de Monsieur M. G.

3 ème cas: Monsieur D. B... NANTHEUIL AURIAC DE BOURZAC.

Accident survenu le 06/09/2008, pendant la tonte de la pelouse et lors du passage de l'engin à proximité d'un nid établi dans un arbuste, caché sous le feuillage et situé à hauteur d'homme.

Monsieur B... indique avoir subi simultanément huit piqûres au cuir chevelu et au visage. La victime s'est immédiatement plainte de douleurs « intenses et très brûlantes ». Les premiers soins ont été prodigués par son épouse infirmière, puis une consultation médicale chez le Dr JOLY a permis de réaliser une injection d'antihistaminique. Les douleurs ne se sont estompées que le lendemain malgré le traitement prodigué. Le nid (diamètre de 30 cm) a été détruit avec les moyens appropriés.

Propos recueillis auprès de Monsieur D. B...

4 ème cas : Monsieur J. C... 22 ans, demeurant à ST VINCENT JALMOUTIERS.

(Accident survenu dans le bourg de St Privat des Prés le 2 1/07/2008)

Monsieur J. C... exerce le métier de couvreur. C'est lors d'un chantier de découverte de toit qu'il a été piqué simultanément par deux frelons qu'il a identifiés, sans ambiguïté possible, comme asiatiques (1 piqûre au bras et une au tibia).

En l'espace de 5 minutes, Monsieur J. C... a été pris de palpitations cardiaques. Il a été aussitôt emmené chez le médecin tout proche (Dr CHAUSSADE) qui lui a administré une injection d'adrénaline alors que sa tension artérielle avait chuté à 6. Le S.D.I.S de St Aulaye est également intervenu et une seconde injection d'adrénaline a alors été réalisée. Puis la décision a été prise par le médecin d'héliporter la victime vers le C.H.R de Périgueux pour une hospitalisation en urgence.

La victime a indiqué ne pas se connaître d'antécédents allergiques. Depuis cet accident, Monsieur C... doit constamment être muni d'une dose d'adrénaline à utiliser en cas de piqûre d'insecte.

5 ème cas: Monsieur L. S... - MARSAC SUR L'ISLE — Apiculteur.

Cet accident est survenu en été 2007 dans le cadre de son activité d'apiculteur. C'est dans son hangar de stockage de matériel apicole que l'accident s'est produit alors qu'il procédait à l'enlèvement de nourrisseurs dont l'apiculteur avait besoin pour installer sur ses ruches. Il semble que qu'il subsistait dans ces nourrisseurs stockés des traces de sucres (candi, sirop) que les frelons venaient régulièrement visiter pour en lécher les résidus. Ainsi, lors de l'enlèvement de ces nourrisseurs empilés, des frelons ont pu être libérés et ont ainsi heurté la victime dans leur vol de fuite.

Monsieur S... a eu deux piqûres, l'une à la main (piqûre par réaction de l'insecte lors d'un contact ?) et l'autre à l'estomac. Monsieur S... a insisté sur le fait que les piqûres n'étaient pas le résultat d'une agressivité des frelons envers lui mais d'une collision, voire d'un contact involontaire avec l'insecte.

Dans les 2 minutes qui suivirent, la victime s'est plainte de démangeaisons sur l'ensemble du corps. Monsieur S... a ensuite perdu connaissance alors que son épouse appelait les secours. Un second arrêt cardiaque eu lieu quelques minutes plus tard, nécessitant le recours à une respiration artificielle administrée par les pompiers alors arrivés. L'admission aux urgences au C.H.R de Périgueux eu lieu et un traitement à base de corticoïdes fût prodigué. Monsieur S... est sorti du C.H.R le lendemain.

Suite à cet accident, Monsieur S... a été dans l'obligation d'engager une désensibilisation à base de venin de guêpe, traitement aujourd'hui débuté et qui doit durer 5 années. Il est à noter Monsieur S... n'a jusqu' alors jamais présenté d'allergie particulière au venin d'abeille.

Propos recueillis auprès de Monsieur L. S...

Synthèse réalisée par Jean Jacques NEGRIER, animateur de la filière apicole départementale Chambre d'Agriculture de la Dordogne.

APIDOR Union des apiculteurs de Dordogne - Filière apicole - Siège social Chambre d'Agriculture Dordogne - 4 place Francheville – 24016 PERIGUEUX CEDEX – Tel 05 53 35 88 88 – APIDOR@dordogne.chambagri.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ~ La découverte du Frelon asiatique *Vespa Velutina* en France
Claire Villemant, Jean Haxaire, Jean-Claude Streito
Revue Insectes n° 143 – 2006
- ~ Le frelon asiatique – Piégeage des fondatrices
Fiche technique Opida - Bulletin Technique Apicole n° 34–2007
- ~ Compte rendu sur le frelon *Vespa Velutina*
Richard LEGRAND et Daniel BERGERON –
Abeilles et Fleurs n° 679 – Janvier 2007
- ~ Chasseurs de nids – Frelon *Vespa Velutina*
Raymond SAUNIER - Abeilles et Fleurs n° 680 – Février 2007
- ~ *Vespa Velutina* – Frelon asiatique
CNDP – OPIDA – Abeilles et Fleurs n° 683 – Mai 2007
- ~ Le massacre des abeilles
Daniel BERGERON – Raymond SAUNIER
Abeilles et Fleurs n° 687 – Octobre 2007
- ~ Le frelon asiatique : état des lieux et perspective de lutte
Raymond SAUNIER – Abeilles et Fleurs n° 689 – Décembre 2007
- ~ Frelon asiatique – Que faire ?
Richard LEGRAND – Abeilles et Fleurs n° 691 – Février 2008
- ~ Le frelon asiatique – Interview de Jacques BLOT
Abeilles et Fleurs n° 691 – Février 2008
- ~ Le point sur le frelon asiatique
Didier BONTEMPS – Abeilles et Fleurs n°692 – Mars 2008
- ~ Alerte au frelon
Raymond SAUNIER - Abeilles et Fleurs n° 693 – Avril 2008

II - L'Apiculture française en 2008

Pour 2008, la production française de miel est estimée à 20 000 tonnes, soit 2000 tonnes de plus qu'en 2007. L'augmentation aurait du être de plus grande ampleur en raison de conditions climatiques plus favorables. Elle a été largement réduite par de fortes mortalités hivernales qui ont réduit le nombre de colonies en capacité de production. Pour la troisième année, les importations avoisineront les 20 000 tonnes.

Les récoltes de printemps comme le colza se sont révélées très variables d'une région à l'autre en raison des différentes conditions climatiques. Les récoltes de miel d'acacia ont été relativement bonnes hormis dans certaines régions où le gel et la pluie ont amputé la floraison.

Les récoltes d'été se sont révélées souvent bonnes en particulier pour le miel de châtaignier, de montagne... En zone de tournesol, à l'exception des cultures traitées l'année même ou l'année précédente, les apiculteurs ont retrouvé de bons rendements... sur la lavande, les conditions plus favorable ont sensiblement augmenté la production en revanche, le miel de sapin est totalement inexistant. La production demeure toujours insuffisante.

Mortalité hivernale 2007/2008

L'été 2007 avait été marqué par des conditions climatiques fort préjudiciables aux abeilles. La situation s'est dès lors détériorée au cours de l'automne...pour devenir parfois catastrophique à la fin de l'hiver. Dans certaines régions comme Rhône Alpes ou l'Alsace, ces mortalités ont pu atteindre 30 % du cheptel voire parfois plus. L'ensemble des enquêtes effectuées sur le terrain démontre un taux de perte toujours plus élevé en zone de grande culture ou de vergers que dans les zones de montagne... La qualité de l'environnement s'avère toujours déterminant pour la vitalité des colonies d'abeilles.

III - L'Apiculture Française : Chiffres clefs 2008

Nombre d'Apiculteurs

1995: 85 000 apiculteurs

2008 : moins de 70 000 apiculteurs (statistiques Ministère agriculture et enquête Gem)

Professionnels : **2 000 environ soit 2,6 %**
mais détenant près de 50 % du cheptel français

Pluriactifs : **> 30 ruches et < 150 : 4185 soit 5,2 %**

Petits producteurs : **< 10 ruches : 53 290 soit 78 %**

Nombre de ruches

1995 : 1 350 000 ruches

2008 : 1 250 000 ruches

Consommation nationale en 2008 : 40 000 tonnes environ (plutôt stable)

Production nationale

En 1995 : environ 32 000 tonnes / 33 000 tonnes

En 2008 : estimée à 20 000 tonnes

Importation

En 1995 : entre 6000 et 7 000 tonnes

En 2008 : 20 000 tonnes (statistiques officielles des douanes)

Chiffre d'affaire estimé

Production de miel : 20 000 tonnes x par 4,5 euros /kg = 90 000 000 euros

Les productions annexes (pollen, pollinisation, produits dérivés...) représentent environ 30 pour cent en plus soit 27 000 000 euros

Total CA apiculture : 117 000 000 euros environ sans mesurer l'impact de la pollinisation

IV - CONTACT PRESSE

Anne Henriot

Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
APIMONDIA 2009
04 99 61 29 90
06 07 03 17 56
Anne.henriot@unaf-apiculture.info

www.unaf-apiculture.info